

# CONFLITS DANS L'AIR

LA BRÈVE

CRNA Sud-Est



[www.sncta.fr](http://www.sncta.fr)

N°022 - 23 juin 2014

## PREAVIS LEVE... Pourquoi ?

Après de longues heures de négociation, le SNCTA a obtenu des avancées significatives dans un contexte difficile :

- une réévaluation du taux de redevance de 65 à 70 euros, certes en-deçà de nos revendications

MAIS avec la **possibilité de relever ce taux** en cours de période RP2 afin de garantir la réalisation du plan stratégique DSNA,

- la mise en place d'une **mission paritaire, sous la responsabilité directe du Ministère des Transports**, où siègeront les OS représentatives des personnels DSNA. Celle-ci sera chargée, dès la première semaine de juillet, de définir les objectifs DSNA et d'élaborer un plan d'action en conséquence.

Le SNCTA pourra enfin y faire entendre, sans passer par le filtre des cadres de la DGAC, ses revendications en termes de financement des investissements, conditions d'emploi des contrôleurs, effectifs, retraite, etc...

**Les bons interlocuteurs, un espace dédié...**

**Les négociations continuent : nous exigeons des résultats rapides !**

Philippe BIOL- Cyrille BRUNEAU DE LA SALLE  
Cécile CHATEAUMINOIS - Lionel FERRE

E-mail section : [lfmm@sncta.fr](mailto:lfmm@sncta.fr)